

Fiche de poste de MUSICIEN.NE INTERVENANT.E

Structure : Ecole de musiques traditionnelles Les Menhirs

Adresse : 2 rue Lamartine 35320 le Sel-de-Bretagne

Contact : 02 99 44 64 54 / contact@musiktrad-lesmenhirs.org

Offre d'emploi : remplacement suite à un arrêt de travail

Spécificités du poste :

- Heures de service hebdomadaire du lundi au vendredi + accessoire
- Volume horaire journalier non fixe
- Déplacements permis B indispensable
- Travail occasionnel en soirée et week-end

COMPETENCES REQUISES

- Diplôme requis : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI). À défaut, diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) ou d'un diplôme d'études musicales (DEM), avec expériences en interventions en milieu scolaire.
- Compétences requises : aisance vocale et pratique d'un instrument ou plus
- Habilitations requises : Permis B

Savoirs :

- Connaissances des textes de référence traitant de l'enseignement artistique
- Connaissances des programmes de l'éducation nationale traitant du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et de l'enseignement de la musique
- Connaissances approfondies en culture musicale
- Connaissances dans les domaines artistique : théâtre, danse, arts visuels, littérature, cinéma • Connaissances didactiques
- Connaissances du développement de l'enfant et les apprentissages
- Connaissances générales sur l'organisation des collectivités territoriales
- Intérêt pour la musique de tradition orale (Bretonne, celtique...)

Savoir-faire :

- Pratique vocale et instrumentale confirmée
- Développer et compléter son identité artistique individuelle, faire preuve d'ouverture et de curiosité
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets musicaux, en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi qu'en milieux spécifiques (petite-enfance, handicap, Ephad...)
- Inscrire les interventions musicales dans une dynamique de pédagogie de projet (diagnostic pédagogique, élaboration des objectifs, mise en œuvre, évaluation et bilan partenarial)
- Encadrer des situations pédagogiques collectives à destination des enfants du territoire (ateliers de pratique collective vocale et/ou instrumentale), savoir gérer un groupe d'enfants, avec un regard bienveillant mais exigeant
- Médiation Culturelle, faire du lien avec l'association Club des Menhirs, la programmation culturelle et les structures culturelles du territoire

Savoir être :

- Sens de l'organisation et respect de l'emploi du temps complexe
- Sens relationnel et sens du service public
- Capacité d'écoute, d'adaptation et dynamisme
- Sens du travail en équipe, respect des organisations et des procédures
- Curiosité intellectuelle
- Goût du travail soigné
- Intérêt pour les projets transversaux et les partenariats
- Esprit de recherche, d'innovation et de création dans le domaine artistique

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE**Mission globale du poste :**

- Interventions musicales dans les écoles, éveil musical au sein de l'association ainsi qu'avec différents partenaires, interventions au CAT de Bain-de-Bretagne, ainsi que dans deux hospitalités (Ephad).

ACTIVITES**Principales :**

- Interventions musicales dans les écoles du 1er degré du territoire de la CA2BM • Construire et mener des projets pédagogiques musicaux (élaborer des objectifs, mettre en œuvre le projet, prévoir et encadrer les restitutions sous une forme adaptée, évaluer)

Complémentaires :

- Interventions musicales en milieu spécifique (petite-enfance, handicap, Ephad...)
- Inscrire les interventions en milieu scolaire comme en milieu spécifique dans le cadre d'une politique culturelle de territoire.
- Implication dans l'organisation du service (concertations hebdomadaires entre musiciens intervenants, rencontre avec les partenaires, élaboration de documents)
- Participation à l'acquisition et à l'entretien du matériel du service
- Participation à l'élaboration et à l'évaluation des projets

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations avec des partenaires internes :	OUI
Relations avec le service :	OUI
Relations avec des partenaires extérieurs :	OUI
Relations avec le public :	OUI

Moyens à disposition :

- Parc instrumental

- Indemnisation des frais kilométriques liés aux nécessités du service

Conditions de travail : Poste à temps complet. Possibilité de temps partiel à discuter.

EMPLOI DU TEMPS TYPIQUE				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CAT	EVEIL + ECOLE	EVEIL x2	EVEIL X2	EVEIL + Fleur de Sel
ECOLE	ECOLE	Atelier DI + EVEILS	HSTV x2	Prépa et administratif